

Le Colombien

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE VILLANDRY

1918  2018

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



Vie économique

Nouvelle installation... p. 9

Vie culturelle

Ça bouge à la bibliothèque !... p. 12

Commémoration

L'émouvant hommage des enfants... p. 13



Colombiennes, Colombiens,

L'été est terminé, l'hiver se prépare et pour nous c'est le moment de vous présenter notre bulletin municipal de fin d'année.

Ce n'est pas mon habitude mais je commencerai mon propos en vous parlant de ce qui se passe en France. Depuis la mi-novembre, une partie de la population manifeste pour réclamer le pouvoir de vivre décemment de son travail et comme toujours, elle n'est pas entendue.

Est-ce normal, au 21^{ème} siècle, que des gens se lèvent tous les matins pour aller au travail et n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins. Et le pire, c'est que l'on nous annonce d'autres augmentations de taxes sur le gaz, l'électricité, le fioul, le carburant, les mutuelles...

On nous propose des aides de l'état pour changer de mode de chauffage, de voiture pour aller au travail mais toujours sans se préoccuper de savoir si les gens auront les capacités financières pour mettre le complément de financement.

Tout ceci au nom de la transition écologique, d'accord, mais pourquoi ne pas taxer le kérosène, les gros bateaux de plaisance... ? Ne serait-ce pas plutôt pour renflouer les caisses de l'état ?

Au niveau de la commune, nous aussi, nous avons subi des restrictions budgétaires depuis plusieurs années, nous avons resserré au maximum nos dépenses mais là nous ne pouvons plus aller au-delà.

Encore une incertitude, la suppression de la taxe d'habitation. On nous promet la compensation intégrale mais on a vu ce qu'il en était de la réforme des rythmes scolaires : la 2^{ème} année, seulement la moitié des frais remboursés et la 3^{ème} année plus rien. Il y a de quoi s'inquiéter.

Je ne suis toujours pas disposé à demander au conseil municipal une augmentation des taux d'imposition pour pallier les manques de recettes.

Malgré les diminutions de nos recettes, nous avons réussi à mener à bien notre aménagement du centre bourg et, au début de l'année, nous vous présenterons le projet de mise en accessibilité de la mairie conformément à la loi (sinon nous risquons de subir des pénalités financières). La gestion saine de notre budget nous permettra de ne pas avoir recours à l'emprunt.

Une autre bonne nouvelle, début décembre, nous allons nous rendre à ORLEANS pour recevoir les panneaux de la première fleur pour notre village. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour obtenir cette fleur ainsi qu'à l'association l'Embellie.

Avant de vous laisser découvrir plus d'informations, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver pour les vœux le 12 janvier 2019.

Jean-Marie METAIS

ETAT CIVIL

Naissances :

Noé, né le 17 juillet 2018
Stéphanie PETREMONT et
Marie-Emmanuelle GUILLONNET
11 La Févraie

Arthur, né le 17 juillet 2018
Lola et Julien LE COZ
La Durandière

Efy, née le 16 octobre 2018
Cathy CLAVEAU et Guewen BUSSON
4 Impasse des Glycines

Alice, née le 30 octobre 2018
Rachel PERRIN et Boris GINGREAU
23bis rue de la Mairie

Riley, né le 17 novembre 2018
Julie TORRES et Daniel MICHEL
La Basse Bergerie

Mariages :

7 juillet 2018
Marion DUPUY et Julien VAURY

Décès :

29 mai 2018
Samuel BONNEAU

13 juin 2018
Jeanine DEBRUYNE épouse CHARRAUX

Ces informations ne sont publiées qu'avec l'accord exprès des familles concernées.

Mairie : 2 rue Munat – 37510 Villandry – Tél. 02 47 50 02 08 – Fax 02 47 50 00 90
Horaires d'ouverture : de 15h à 19h du lundi au vendredi – www.villandry.fr

Magazine réalisé par les élus de la Commission Communication : Maria Lépine, Edith Benoist, Claude Chevet, Rachel Geffroy, Nathalie Robin.
650 exemplaires.

Contact : Mairie de Villandry, Commission Communication, 2 rue du Munat, 37510 Villandry
communication@villandry.fr – Impression : A2r imprimerie

Inauguration des travaux du centre bourg

Vendredi 14 septembre, Villandry inaugurerait les aménagements du cœur de Village

Les pavés ont partiellement remplacé l'enrobé, le presbytère a retrouvé son jardin, un espace paysager s'est installé en pied de mur de l'église, des structures inspirées des œuvres de Miro accueillent des végétaux en pied de façade des maisons du cœur de village... les travaux d'aménagement ont profondément métamorphosé notre cœur de village.

L'inauguration des aménagements du centre bourg s'est déroulée en présence de Monsieur Philippe Briand, président de la Métropole Tours Val de Loire, de Monsieur Jean-Patrick Gille, représentant la région Centre-Val de Loire, de Monsieur Serge Barbary, sénateur d'Indre-et-Loire, des élus de la métropole et de la commune, des entreprises en charge des études et de la réalisation des travaux, des artisans et des riverains concernés par les travaux, et des représentants de l'Embellie, association partenaire du fleurissement de la commune.

Les personnes présentes se sont félicitées de la réussite de l'aménagement qui offre au centre bourg un visage accueillant, apaisé. Un sentiment partagé par les habitants qui nous ont fait part de leur satisfaction à l'égard de ces réalisations.



Villandry, côté travaux

Sauvegarde du patrimoine culturel et culturel

Le vitrail Saint-Louis

NON ! Le vitrail SAINT LOUIS n'a pas été volé... Il n'a pas été cassé, non plus !... Ni jeté... Il n'a pas été cédé à l'euro symbolique... Et, encore moins enfoui au fond d'une cave...

EURÊKA ! Il a seulement été préservé d'une casse possible, compte tenu de son lieu de stockage, à proximité d'un escalier et dans la poussière depuis un certain temps !

Comment a-t-il été préservé ?

Tout simplement en le délocalisant chez un professionnel, afin de le mettre en sécurité, en attendant qu'une ligne

budgétaire nous offre la faisabilité de pouvoir et prévoir sa remise en état. Même s'il n'y avait pas de place initialement prévue à l'intérieur du bâti patrimonial pour accueillir le vitrail, le choix a été fait de le faire restaurer... les travaux de rénovation ont commencé... le dépoussiérage ayant eu lieu avant son stockage sécuritaire, chez le vitrailliste.

N'ayant pas de niche murale à habiller dans l'église, une commande spécifique a été réalisée auprès du maître-verrier pour l'installation de ce vitrail rénové... il faudra faire preuve d'un peu de patience avant de découvrir le vitrail réinstallé : la livraison est prévue début d'année 2019.



Le vitrail avant restauration



Emmarchement en contreplaqué permettant de recevoir la rampe



Rampe mise en place sur l'embranchement

Un nouvel investissement dans l'église Saint-Etienne

Même si ce nouvel aménagement, au sens strict de la loi, n'était pas obligatoire (*il était même dérogatoire*)...

Notre municipalité a fait le choix d'investir afin d'offrir un meilleur confort de vie aux paroissiens déjà affectés par la vie. Cet aménagement, avec l'aide d'une tierce personne, permettra aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se rendre à l'église et ainsi exprimer leur foi en toute autonomie. Un premier pas, vers l'accessibilité au patrimoine culturel, avait été fait lors de l'aménagement du cœur de village par un effacement, grâce à la pose des pavés, d'une partie des marches d'accès extérieures...

Aujourd'hui, ce sont les marches intérieures qui ont pu être traitées par la mise en place d'une rampe, amovible, venant « coiffer » les

marches existantes. Afin de mieux comprendre la mise en place pour un meilleur service :

Si lors d'une cérémonie, toutes les personnes présentes sont valides => La rampe est retirée, pour laisser place à un emmarchement de conception bois.

Si, par contre lors d'une cérémonie, une personne en situation de handicap désire accéder à l'église => Bien entendu la rampe sera remise, avec l'aide des paroissiens présents (*cette aide spontanée ne devrait poser aucun problème en ce lieu*), pour apporter ce service supplémentaire d'accessibilité au lieu de culte.

Précision : Il serait vain de laisser la rampe d'accès en place, en permanence, compte tenu que son utilisation nécessite l'ouverture des deux portes de l'église (*quid de l'encadrement des deux vantaux*) afin de permettre l'accès à une personne à mobilité réduite (PMR).

Rénovation d'un petit patrimoine historique et culturel : La plaque de cocher située à l'angle de la rue de la Mairie et de la rue du commerce

Quelques éléments historiques : les plaques de cocher sont les ancêtres des panneaux indicateurs. Elles sont apparues à partir de 1835 et fleuriront le long des rues et des routes de nos villes, bourgs et villages jusqu'au début du XX^{ème} siècle sous la forme qu'on leur connaît : des plaques en fonte avec l'indication de la voie et des distances jusqu'aux prochaines localités.

Le fond de ces plaques était, souvent, peint en bleu et les lettres en relief en blanc.

Accrochées à 2,50 mètres de haut, elles guidaient les conducteurs d'attelages, leur évitant de s'égarer et de fatiguer inutilement leurs chevaux.

Aujourd'hui, devenues inutiles car remplacées par des panneaux indicateurs modernes, ces plaques tombent dans l'oubli. Or, elles font réellement partie de notre patrimoine commun. Il est temps pour les communes de les restaurer et de les valoriser.

Une association nationale a été créée récemment afin de restaurer bénévolement ce petit patrimoine routier : il s'agit de l'association *Henri BOUILLIANT* (dont le siège est dans le Loiret), du nom du créateur de la fonderie parisienne de plaques de cocher en 1840. Elle est à la disposition des mairies qui souhaitent engager une action de restauration sur leurs plaques de cocher.

Plusieurs étapes auront été nécessaires pour redonner tout son cachet à ce petit patrimoine :

1. Dépose et acheminement de la plaque au siège de l'association,
2. Brossage, décapage et dépoussiérage,
3. Pose de la 1^{ère} couche d'accroche,
4. Mise en peinture définitive de la plaque (2 couches) et séchage,
5. Mêmes opérations sur les deux écrous de fixation,
6. Récupération de la plaque rénovée et repose à son emplacement d'origine.



prémices de la D7 :
« CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 7 »



VILLANDRY labellisée !

Certains déploreront toujours des efforts insuffisants en termes de fleurissement de la commune, pourtant, depuis le début du mandat de votre équipe municipale, des experts en ont décidé autrement :

Dans un 1^{er} temps, la SHOT (Société d'Horticulture de Touraine, dans le cadre du Concours « Villes et Villages fleuris », par délégation du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire) a attribué 2 pétales à notre village, en 2014, sur les 4 possibles.

Dans un 2^{ème} temps, l'année suivante, ce sont les 4 pétales qui ont été décernés à notre commune valorisant encore plus l'investissement et le travail réalisé.

Les deux années suivantes, même si nous avons continué à présenter un dossier pour concourir pour la 1^{ère} fleur... Les travaux engagés par Tours Métropole Val de Loire dans le cadre d'un meilleur accueil des touristes et ceux de votre commune pour l'embellissement et la valorisation du Cœur de Village... auront, simplement et, quand même permis de conserver nos 4 pétales !

2018 : La consécration !

VILLANDRY est labellisée 1^{ère} fleur « Villes et Villages Fleuris »

Très certainement, courant décembre 2018, à chaque entrée du village vous pourrez apercevoir ce nouveau

panneau valorisant l'engagement et les efforts fournis.

Cette labellisation est très importante et bénéfique pour le village dans le cadre du tourisme vert... Aujourd'hui, beaucoup de touristes privilégient leur destination par rapport au patrimoine végétal et sa mise en valeur.

Et si, cette labellisation favorise le tourisme vert, c'est bon pour le village et ses habitants, et c'est bénéfique pour le commerce local et l'artisanat !



LES DERNIERS TRAVAUX RÉALISÉS EN QUELQUES CHIFFRES :

Restauration du vitrail Saint-Louis (Atelier Van Guy, Continvoir)	4 646,40 €
Aménagement d'accessibilité à l'église (Ets Bellet, Savonnières).....	948,00 €
Rénovation de la plaque de cocher (Association Henri Bouilliant, Courcy-aux-Loges)	23,60 €

Le conseil municipal délibère...



Séance du 27 juin 2018

Adoption du Compte Administratif 2017

Suite à une erreur de 1.627,19 € au compte de Gestion, les résultats excédentaires du compte administratif 2018, sont arrêtés à 536.968,39 € en fonctionnement et 501.046,54 € en investissement.

Demandes de subvention

- **ANC-AFN** : Une subvention de 100 € est attribuée à l'Association ANC-AFN Savonnières-Villandry, pour la réfection de la stèle.

- **Coopérative scolaire** : 641,63 € seront attribués à la coopérative scolaire pour le projet de classe transplantée dans le Cantal.

- **Demande supplémentaire** : La Perdrix est une association qui s'occupe du périscolaire sur la commune. Depuis quelques années cette association rencontre des difficultés financières. Le conseil décide de lui attribuer une subvention supplémentaire de 3.008 €.

Restaurant scolaire

Le prix du ticket repas pour l'année scolaire 2017-2018 est fixé à 3,50 € pour les maternelles, 3,60 € pour les primaires, 4,30 € pour les élèves non

domiciliés dans la commune et 5,30 € pour les adultes.

Participation de la commune pour la construction du centre de secours de Savonnières

La participation d'un montant de 6 219 € est acceptée.

Intercommunalité

Adoption d'une convention spécifique entre la Métropole et la Commune de Villandry et d'un avenant à la convention entre Tours Métropole Val de Loire et la commune de Villandry pour la gestion des sinistres relevant des compétences transférées au 31 décembre 2016,

Centre de Gestion du Personnel

L'adhésion à la convention proposée par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire pour la médiation préalable obligatoire, est approuvée pour la période du 1er juillet 2018 au 19 novembre 2020.

Bibliothèque municipale

Le portail Nom@de permet de bénéficier d'un ensemble de ressources en lignes accessibles à distance. Accord pour la signature de la convention de partenariat pour élargir les offres et

services aux adhérents de la bibliothèque et pour un montant annuel de 0,11 € par habitant.

Foncier non bâti

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à une proposition de cession à la Commune, de deux parcelles au lieu-dit « Les Bois Lureaux ».

Séance du 19 septembre

Demande d'admission en non-valeur

Un montant de 30 € pour le fonctionnement des N.A.P, correspondant à l'exercice 2015, est admis en non-valeur

Occupation du domaine public

Le montant de la redevance de 20 € le m² est maintenu et sera réduit de moitié pour les commerces concernés par la poursuite des travaux du cœur de village.

Constitution d'un groupement de commandes pour la production et la livraison de repas aux administrés

Accord pour adhérer au groupement de commandes relatif aux prestations de services de portage de repas entre les

communes de Villandry, Druye, Berthenay et le CCAS de Savonnières.

Information concernant le Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales, répartition du prélèvement entre l'EPCI et ses communes membres pour l'exercice 2018

Depuis 2012, Tour(s) Plus n'était ni contributeur ni bénéficiaire de ce fonds. A compter de l'exercice 2018, le potentiel financier intercommunal agrégé de la métropole ayant évolué à la hausse, elle devient contributeur pour un montant total de 103 516 € répartis à raison de 34 622 € venant de la Métropole et de 68 894 € venant de l'ensemble des communes. La participation de la commune sera de 197 €.

Séance du 30 octobre 2018

Mairie : nouveaux horaires d'ouverture au Public

Suite à une étude réalisée sur la fréquentation des administrés à l'accueil de la mairie et de certaines attentes, les horaires d'ouverture au public seront modifiés comme suit au 1^{er} janvier 2019 :

Lundi : 9h30-12h30 / 14h30-19h00

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 14h30-17h30

Jedi : 14h30-17h30

Vendredi : 14h30-19h00

Mise à jour du tableau des effectifs et du régime indemnitaire

La création du poste d'Attaché Territorial et la suppression du poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à compter du 15 décembre 2018 sont adoptées ainsi que la mise à jour du régime indemnitaire afférent au poste.

Rémunération des agents recenseurs

La collectivité étant chargée d'organiser les opérations du recensement de la population, 3 emplois d'agents recenseurs non titulaires sont créés pour la période comprise entre le 2 janvier et le 28 février 2019.

Madame Anne-Karine Tavernier est désignée coordonnatrice de l'enquête à réaliser.

Création de la commission de contrôle

Les modalités de gestion des listes électorales ont été modifiées pour la mise en œuvre du Répertoire Electoral Unique (REU) qui entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019. Une nouvelle commission de contrôle remplacera la commission administrative actuelle. Elle sera composée de Maria Lépine, Pierre Fontaine, Marie-Noëlle Peltier, Philippe Péruchon et Jean-Pierre Moreau

Projet de mise en accessibilité de la Mairie (salle du Conseil Municipal)

Validation du projet d'accessibilité de la Mairie (Salle du Conseil Municipal et des mariages) dans le bâtiment adossé

à la mairie actuelle. Les esquisses étant validées par l'architecte des Bâtiments de France, le maire est autorisé à faire toutes démarches pour cette opération. Travaux estimés à 349.362 € (honoraires de la maîtrise d'œuvre non compris)

Nouvelle zone contaminée par les termites

Une demande sera faite auprès de la préfecture pour réviser l'arrêté préfectoral afin de prendre en compte la nouvelle zone contaminée par les termites au lieu-dit « L'Arrarie »

Risque inondation

Le conseil projette d'inviter Monsieur Jacques LE TARNEC lors d'un prochain Conseil Municipal pour présenter les éléments du dossier GEMAPI. Il est également abordé l'identification des zones spécifiques dans le plan communal de sauvegarde à étudier.

Projet d'aménagement de la cour de l'école maternelle :

Accord pour confier ce projet à Madame Agathe CHIRON, designer, pour un montant total de 12 000 €. Le comité de pilotage de ce projet est composé des membres de la commission des affaires scolaires.

Les délibérations peuvent être consultées dans leur intégralité sur le site de la mairie www.villandry.fr (rubrique La Mairie / Réunions de conseil).

Suivez-nous sur Facebook !

Rejoignez-nous sur Facebook et tenez vous informés des actualités de la commune !



Libre expression

Tribune de la majorité

S'il appartient bien à la municipalité de décider de travaux à réaliser, d'un aménagement à mettre en place ou d'un service à créer, l'implication des habitants est souvent essentielle pour donner vie à un projet.

Nous l'avons constaté avec les travaux d'aménagement du centre bourg pour lesquels les démarches conjointes de l'équipe municipale et de l'association l'Embellie de Villandry ont été déterminantes pour engager les riverains dans le projet de fleurissement.

Nous en avons un nouvel exemple avec les propositions des bénévoles de la

bibliothèque pour faire vivre cet espace culturel et le transformer en un lieu d'échanges et de rencontres. La mise en place d'une heure du conte, en passe de devenir un rendez-vous mensuel, et l'organisation d'une exposition photos sont les premières manifestations d'une vie culturelle qui se développe avec les idées exprimées et l'implication de personnes volontaires.

Dans les semaines et mois à venir, c'est l'école qui à son tour va devenir le lieu d'une innovation participative particulière. Cette opération concerne l'aménagement de la cour d'école maternelle. Dans cette cour se trouvait un jeu qu'il a fallu retirer parce qu'il était endommagé et que sa remise en

état n'était pas envisageable. Plutôt que de procéder à son remplacement, la municipalité a fait le choix de faire appel à un architecte designer. En accord avec l'équipe pédagogique, cet architecte anime des ateliers dont l'objet est, à travers une expérimentation participative en design, d'impliquer les enfants dans le projet d'aménagement de leur cour d'école.

Une implication des plus jeunes qui deviennent ainsi acteurs des changements qui vont s'opérer dans leur cadre de vie, les prémices mêmes de tout comportement citoyen !



Tribune de la minorité

Madame, Monsieur,

Nous aurions tant souhaité aborder nos sujets locaux. Vous dire la nécessité d'un rééquilibrage entre l'entretien du bourg et les zones rurales, vous rappeler notre intérêt pour les digues du Cher et ses habitants limitrophes, préciser l'avancement du PLU. En quelques mots, partager notre regard d'élus minoritaires sur notre commune.

Mais le temps et l'espace nous sont comptés. Ce bulletin est le dernier

avant l'échéance Européenne de mai prochain. D'ici là, la campagne aura fait son office. Quel sera le résultat ? Progressisme ou montée du nationalisme ? Re-fondation ou disparition de l'Europe ?

Dès lors que les pays et les peuples se replient sur eux-mêmes, l'histoire finit toujours mal. Les 70 années de paix que nous venons de vivre en Europe sont là pour nous le rappeler. Refonder cette Europe pour qu'elle offre une place à chacun dans ce monde qui change, tel est l'enjeu qui s'impose.

L'Europe, c'est nous ! Elle est à notre porte et elle nous porte. Souvent

invisible, l'Europe intervient sur nos territoires. Accusée de tous les maux, elle est pourtant la bonne échelle pour traiter des sujets qui impactent notre quotidien. Soutien économique, transports, tourisme. Les fonds Européens sont essentiels pour envisager certains projets d'envergure. Notre vote en mai prochain déterminera la suite de l'histoire.

Bonne fin d'année à toutes et tous.

Philippe Peruchon.
Groupe élus minoritaires

Vie économique : nouvelle installation, récompense...

ILLICO TRAVAUX

Vous avez un projet de rénovation et d'aménagement intérieur, extérieur, un souhait d'extension..... mais vous n'avez pas envie, pas le temps ou pas les compétences pour suivre un chantier ? Vous avez eu des déboires sur des projets antérieurs ? Une solution existe aujourd'hui sur Villandry pour réaliser vos travaux en toute sérénité : Clément MOYON.

Représentant local d'Illico travaux, franchise nationale depuis 18 ans, Clément MOYON se charge de piloter les travaux, de mettre en concurrence les prestataires et de négocier les devis pour ses clients. Il s'entoure d'artisans locaux qualifiés, rigoureusement sélectionnés.

Il reste l'interlocuteur unique depuis le démarrage des travaux (et la protection de l'acompte initial sur un compte sécurisé) jusqu'à la réception finale.

Que vous recherchiez un courtier pour identifier les entreprises qui réaliseront vos travaux ou un conseiller assistant à maîtrise d'ouvrage pour vous accompagner tout au long des travaux, Clément MOYON saura s'adapter à votre besoin. N'hésitez pas à le solliciter !

illico travaux

Clément MOYON

Responsable d'agence Tours Val de Loire

moyon@illico-travaux.com

Port. 06 16 70 39 47



TROPHÉE UNACAC « COUTURE, ART ET SAVOIR-FAIRE » 2018



Béatrice Jakic, styliste, Designer textile à Villandry a participé le 13 septembre au Trophée régional UNACAC en demi-finale à Tours.

Le thème du concours était "La fleur dans son élégance". Béatrice a présenté son modèle intitulé « Le Manteau de Rose » devant un jury de professionnels. De nombreuses heures de travail ont été nécessaires à cet ouvrage car « j'ai fabriqué toute la matière d'œuvre avant la réalisation du modèle : tissage lrette, tissage peinture sur chaîne du motif des roses, feutre de laine. Cet ouvrage est un

hommage à ma grand mère paternelle qui tissait et qui se prénomait Rose », nous confie-t-elle.

Ce travail a été récompensé par le 1^{er} prix dans sa catégorie. Elle est allée présenter son modèle en finale à Paris le 11 octobre dernier. « Cette expérience fut très enrichissante et m'a permis de réfléchir à mon travail et de dépasser mes limites ! » conclue-t-elle.

Nouveautés 2019 ! Béatrice Jakic vous propose à partir de janvier de nouveaux services de retouches et coutures à son atelier, 15 rue de la mairie. Passez la porte pour de plus amples renseignements !

Et rendez vous en début d'année 2019 sur son site Internet, couleurenvie.fr, en attendant vous pouvez suivre son actualité sur sa page facebook :

<http://www.facebook.com/couleurenvie>

Couleur en vie

Téléphone : 06 09 99 17 33

Mail : couleurenvie@yahoo.fr



Brèves

LE BUS NUMÉRIQUE CENTRE VAL DE LOIRE A FAIT HALTE À VILLANDRY

Un projet de bus itinérant et mobile a fait l'objet d'un partenariat entre la CARSAT, Agirc, Arrco, MSA, RSI, CRCAS. Les Conseils Départementaux ont aussi participé financièrement dans l'accompagnement de cette initiative qui se veut être au plus près des seniors isolés dans le cadre d'une politique du « Bien Vieillir ». La société SAS Solutions Vie Pratique a missionné un animateur qui sillonne les routes à bord d'un bus équipé en matériels numériques pour rencontrer les retraités afin de proposer un accompagnement dans l'apprentissage du numérique.

Le 12 octobre 2018, le Bus Numérique CENTRE VAL DE LOIRE s'est installé à Villandry à côté de l'office de tourisme et une vingtaine de personnes ont répondu positivement à cette proposition gratuite de découverte de l'informatique. Deux groupes ont été constitués et répartis sur la journée. Ils ont pu découvrir ou pour certains perfectionner leurs connaissances dans une ambiance conviviale.



5ÈME MARATHON TOURAINE LOIRE VALLEY



Pour la 5^{ème} édition, le Marathon Touraine Loire Valley s'est déroulé le 23 septembre 2018. Les sportifs sont partis de la Place Anatole France pour 42,195 kilomètres en passant par les jardins du Château de Villandry, puis ils se sont rendus, sous des notes de musique, au premier point de ravitaillement installé le long de l'allée Coleman Carvallo. Après avoir franchi le semi-marathon le long du Cher, ils sont passés au lieu-dit « le port » à Villandry, où était installé le deuxième point de ravitaillement, puis ils se sont dirigés vers Tours.

Comme les autres années, nous avons pu admirer ces sportifs pour leur courage et persévérance mais aussi pour leur humour malgré une météo humide.

Nous remercions les organisateurs, les sportifs, les bénévoles, les musiciens et tous les participants ainsi que Monsieur Henri Carvallo pour cette journée.

Rendez-vous le 22 septembre 2019 pour la 6^{ème} édition.

ACCUEIL DU PUBLIC : LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

A compter du 1^{er} janvier 2019, la mairie adapte ses horaires d'ouverture à la fréquentation constatée et aux attentes exprimées :

Lundi : 9h30-12h30 / 14h30-19h00

Mardi – mercredi – jeudi : 14h30-17h30

Vendredi : 14h30-19h00



Sur notre commune, le recensement va se dérouler du **jeudi 17 janvier au samedi 16 février 2019**.

Comment ça se passe ?

Le recensement peut se faire par le biais d'un questionnaire en ligne ou en utilisant des documents papiers.

Trois agents recenseurs ont été recrutés sur Villandry pour procéder à ce recensement. Votre agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous guider sur la marche à suivre.



Nos trois agents recenseurs, de gauche à droite : Geoffroy LEPINE, Nathalie LEPAGE, Sandra RABUSSEAU

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

RUCHES : DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

Qui est concerné ?

Les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises, propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisir ou à des fins professionnelles, pour la production de miel, d'essaims, de reines et d'autres produits de la ruche. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Vie culturelle

LA LOIRE S'EXPOSE À LA BIBLIOTHÈQUE

Alain Brevart est, ce que l'on appelle « Un enfant du pays ».

Fils de Jules et Madeleine Brevart, tous deux enseignants à Villandry où il a passé son enfance et son adolescence, ses études l'ont conduit vers le métier d'architecte DPLG - urbaniste au Sud de la France.

Après avoir consacré sa carrière à l'aménagement des territoires, c'est en Touraine qu'il s'est installé, qu'il sillonne les chemins et retrouve la Loire qu'il avait tant côtoyée lors de ses balades ou de ses parties de pêche.

« La Loire... Dernier fleuve sauvage, fleuve royal, ses paysages inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ».

Alain BREUVART n'est ni ornithologue, ni naturaliste. La Loire proposée par ses photographies est une quête de sensations originelles d'enfance et d'adolescence.

De Luynes à Bréhémont, appareil photos en main, au fil des saisons, il n'a cessé d'aller à la rencontre d'une Loire à couper le souffle : celle des couchers de soleil, des bancs de sable doré mais aussi celle des levers du jour, des matins de brume, plus particulièrement des saisons froides. C'est l'heure où les oiseaux nous rappellent avec force qu'ils peuplent une nature, certes encore préservée, mais si fragile.

C'est à la bibliothèque qu'Alain Brevart expose «*La Loire, fleuve sauvage*», avec un grand nombre de ses clichés réalisés le long du fleuve en période automnale.

Vous pourrez le rencontrer le **SAMEDI 15 DECEMBRE 2018** à partir de 9h30, il aura plaisir à partager ses souvenirs et ses moments intenses vécus auprès du fleuve.

EXPOSITION DU 15 décembre 2018 au 31 janvier 2019.

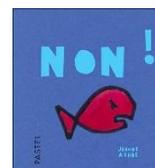
Visite libre du lundi au vendredi de 14h30 à 17h et le samedi de 9h30 à 11h30 sauf jours fériés.



NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE : L'HEURE DU CONTE 0 - 6 ANS, ET POURQUOI PAS PLUS ?



NON ! C'est avec cet album que Charlotte a débuté cette toute nouvelle « heure du conte » ce samedi 24 novembre.



Accompagnés de leurs parents, 17 enfants se sont retrouvés pour écouter des « histoires de gourmands » soigneusement choisies par notre conteuse.

Des histoires qui ont enthousiasmé petits et grands, prêts à renouveler ce moment de rencontre et de partage de la lecture. Merci à Charlotte, bénévole, de nous avoir transportés dans ce monde merveilleux.

Prochains rendez-vous : le 8 décembre 2018, puis les 19 janvier, 9 février et 16 mars 2019.

Vie scolaire

À l'occasion du centenaire 1914-1918, les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école des Petits Colombiens ont effectué des recherches sur les soldats de la commune morts pendant ce terrible conflit afin qu'ils ne soient plus que des simples noms inscrits sur un monument. Les enfants ont produit des textes, fruit de leurs recherches, et les ont lus le jour de la commémoration. Ils tiennent à remercier Madame Benoist pour son aide précieuse, pour sa disponibilité et pour sa gentillesse.

Alphonse Hoyer était né le 27 novembre 1895 à Azay-le-Rideau. Habitant de la commune, fils de Jaques Désiré et d'Amélie Morin, il était célibataire. Soldat au 44ème régiment d'infanterie, il a été tué le 3 novembre 1915 à Cuperly dans la Marne. Il avait 19 ans.

Alphonse Robert était né le 22 février 1892 à Cravant-les-Coteaux. Fils d'Auguste et d'Eugénie Desroches et frère de Moïse et d'Auguste Robert, il était cultivateur aux Bodinières. Soldat au 13ème régiment d'infanterie, il est mort le 13 juillet 1915 en forêt d'Argonne dans la Meuse. Il avait 23 ans.

Anatole Regnault était né le 12 juillet 1889 à Villandry. Habitant de la commune, fils de Pierre Regnault et de Eugénie Bonnevie, il s'était marié avec Eugénie Houchot le 21 juin 1913 à Savonnières. Il était agriculteur. Soldat au 350ème régiment d'infanterie, il est mort dans l'ambulance des suites de ses blessures le 31 juillet 1918 à Sery Magueval dans les Ardennes. Il avait 29 ans.

Auguste Girard était né le 6 Mars 1883 à Villandry. Habitant de la commune, fils de Jacques Girard et Julie Mechine, il était marié à Léontine DESLOGES et était cultivateur. Décoré de la croix de guerre, soldat au 66ème régiment d'infanterie, il est mort de ses blessures le 12 juin 1918 à Canly dans l'Oise. Il avait 33 ans.

Auguste Robert était né le 26 mai 1887 à Cravant les Coteaux. Habitant de la commune, il était cultivateur aux Bodinières. Fils d'Auguste Robert et d'Eugénie Desroches, il était le frère d'Alphonse et de Moïse Robert inscrits sur le même monument. Sergent au 5ème régiment d'infanterie, il a été tué le 16 février 1915 dans le bois de Bolante dans la Meuse. Il avait 28 ans.

Augustin Moulinié était né en 1883 à Plassac. Il habitait le bourg de Villandry. Fils de Pierre Moulinié et de Noémie Gachet, il était marié à Julia Quinquenneau et avait 2 enfants nés en 1903 et en 1909. Il était charron forgeron. Soldat au 4ème Génie, il est mort de ses blessures le 5 septembre 1915 à Montdidier dans la Somme. Il avait 32 ans.

Baptiste Augeard était né le 24 mai 1875 à Villandry. Habitant de la commune, fils de Jean Augeard et de Louise Jouanneau, il était marié à Augustine Arrouy et était patron boucher. Il avait trois enfants qui s'appelaient Madeleine, Baptiste et Jean. Caporal au 328ème régiment d'infanterie, il a été tué le 26 janvier 1916 à Chauvencourt dans la Meuse. Il avait 41 ans.

Camille Noël était né le 9 juillet 1881 en Vendée. Habitant de la commune, fils de François Noël et Anne-Marie Duedal. Il était infirmier. Soldat au 137ème régiment d'infanterie, il a été tué le 17 décembre 1914 à Mailly Maillet dans la Somme. Il avait 33 ans.

Ernest Courson était né en 1890 à Tours. C'était le fils de Louise Marie Courson. Il était domestique à la Févraie chez Monsieur Jean Moisin. Soldat au 21ème bataillon des chasseurs à pied, il a été tué le 9 mars 2016 dans la Meuse. Il avait 25 ans.



François Charles Robin était né le 14 novembre 1889 à Vallères. Habitant de la commune, il était cultivateur et était le fils de François Robin et de Rose Lantier. Il était célibataire. Soldat au 90ème régiment d'infanterie, il a été tué le 6 novembre 1914 à Zillebedre en Belgique. Il avait 24 ans.

Gabriel Brunet était né en 1875 à Berthenay. C'était le fils de Gabriel Brunet et de Camille Hamelin. Habitant de la commune à la Motte de Gemmes, il était marié à Honorine Beignet et était exploitant agricole. Soldat à la 1ère section d'infirmiers, il est mort de maladie le 12 décembre 1917 à Querqueville dans la Manche. Il avait 42 ans.

Georges Daburon était né le 10 janvier 1895 à Beaumont en Véron. Habitant de la commune à la Racaudière, il était charcutier. C'était le fils d'Auguste Daburon et de Louise Surad et le frère jumeau de Marcel Daburon. Décoré de la croix de guerre, soldat au 409ème régiment d'infanterie, il a été tué le 11 octobre 1916 à Ablaincourt-Pressoir dans la Somme. Il avait 21 ans.

Henri Serac était né le 22 décembre 1885 à Villandry. Habitant de la commune au Colombier, il était le fils de Gervais et de Gabrielle Auguste. Canonnier conducteur au 33ème régiment d'infanterie, il a été tué le 5 octobre 1915 à Doullens dans la Somme. Il avait 29 ans.

Henri Verna était né le 6 mai 1890 à Villandry. Habitant de la commune à la Bodinière, il était le fils de Pierre Louis Verna et de Désirée Gasnier. Il était cultivateur. Clairon au 66ème régiment d'infanterie, il a été tué le 26 octobre 1914 à Langemark Polkapelle en Belgique. Il avait 24 ans.

Isaï Girault était né le 9 janvier 1893 à Avon les Roches. Habitant de la commune, fils de André Girault et de Louise Anna Maillet, il était cultivateur. Soldat de première classe au 131ème régiment d'infanterie, il a été tué le 16 mai 1917 à Juvincourt dans l'Aisne. Il avait 24 ans. Belgique. Il avait 24 ans.

Joseph Bellanger était né le 28 décembre 1893 à Angers. Habitant de la commune, il habitait au passage à niveau à la limite de Berthenay. Fils de Joseph Bellanger et de Zéline Desré, il était le frère de Maurice inscrit sur ce même monument. Soldat au 722ème régiment d'infanterie, il a été tué le 25 août 1914 à Sainte Barbe dans les Vosges. Il avait 20 ans.

Léon Lamirault était né le 13 Août 1877 à Villandry au Moulin Beaupou. Il était le fils d'Auguste Lamirault et de Marie Anne Chauvelin. Soldat au 15ème service de santé, il est mort de ses blessures dans l'ambulance le 4 septembre 1917 à Longueval dans l'Aisne. Il avait 40 ans.

Léon Herbodeau était né en 1880 à Rosnay dans l'Indre. Fils de Louis Herbodeau et d'Amélie Galbain, il était marié à Amélie Mistouflet et avait 4 enfants. Il exerçait la profession de maréchal ferrant. Soldat au 6ème régiment d'infanterie, il est mort des suites de ses blessures le 30 janvier 1919. Il avait 39 ans.

Léandre Fallard était né en Vendée en 1894. Fils de Constant Fallard et de Rosalie Roynet, il était l'époux de Maria Tuffeau. Il habitait les Bodinières à Villandry et a exercé les professions de boulanger, de vigneron et de journalier agricole. Incorporé à la 6ème section d'ouvriers et de commis de l'administration, il est mort le 22 avril 1919 des suites d'une maladie. Il avait 44 ans.

Marcel Moreau était né le 30 décembre 1879 à Villandry. Il était le fils d'Alexandre Moreau et de Jeanne Ernestine Volet. Il était charron forgeron. Conducteur du 9ème escadron du train, il est mort de maladie le 15 août 1916 à Villefranche sur Mer dans les Alpes Maritimes. Il avait 36 ans.

Marcel Daburon était né en 1895 à Beaumont en Véron. Habitant de la commune à la Racaudière, c'était le fils d'Auguste Daburon et de Louise Suard. Frère jumeau de Georges, il était célibataire et exerçait la profession de charcutier. Soldat au 114ème régiment d'infanterie, il a été tué à Mery Belloy dans l'Oise le 11 juin 1918. Il avait 23 ans.

Moïse Robert était né le 3 juin 1889 à Cravant les Coteaux. Habitant de la commune aux Bodinières, il était cultivateur. Il était le fils d'Auguste Robert et d'Eugénie Desroches ainsi que le frère d'Alphonse et d'Auguste inscrits sur ce même monument. Soldat au 66ème régiment d'infanterie, il a été tué le 11 septembre 1914 à Château Porcien dans les Ardennes. Il avait 25 ans.



Louis Moreau était né à Ballan en 1886. Marié à Marguerite Robin, il était domestique chez monsieur Meneau, cultivateur. Il habitait à Villandry. Caporal au 339ème régiment d'infanterie, il est mort de maladie le 3 novembre 1921. Il avait 35 ans.

Louis Delabesse était né en 1873 à Chisseaux. Fils de Silvain André et de Silvine Louise AMIRAULT, époux de Justine Louise FREDIN, il habitait aux Navets sur la commune de Villandry. Soldat au 8ème régiment de cuirassiers, il est mort à Tours le 24 novembre 1918 suite à une maladie. Il avait 45 ans.

Maurice Bellanger était né en 1897 à Berthenay. Il habitait au passage à niveau entre Villandry et Berthenay. Fils de Joseph et de Zéline Desré, il exerçait la profession de charcutier. Décoré de la croix de guerre, soldat au 322ème régiment d'infanterie, il a été tué le 30 novembre 1917 à Manonville en Meurthe et Moselle. Il avait 20 ans.

Louis Vincent était né le 19 mars 1895 à Villandry. Habitant de la commune, fils de Marie Elisabeth Davoust et d'Ernest Vincent, il était cultivateur. Caporal au 63ème régiment d'infanterie, il a été tué le 24 janvier 1916 à Thélus dans le Pas de Calais. Il avait 21 ans.

Roger Pessereau était né le 17 mars 1893 à Villandry. Habitant de la commune, il était valet de chambre. Il était le fils d'Alphonse Pessereau et de Céline Angèle Moreau. Soldat au 113ème régiment d'infanterie, il a été tué le 22 août 1914 à Signeux en Belgique. Il avait 21 ans.

Sylvain Bougrier était né le 24 décembre 1888 à Notre Dame d'Oé. Fils d'Auguste Bougrier et de Berthe Debin, il habitait la commune à la Motte de Gemmes et il était célibataire. Soldat au 227ème régiment d'infanterie, il est décédé le 1er décembre 1918 en Hongrie. Il avait 29 ans.



Vie périscolaire

L'APEEV

L'année 2018/2019 de L'APEEV a débuté avec la randonnée pédestre semi nocturne le 13 octobre dernier. Un parcours familial de 10 km à travers la campagne colombienne, balisé par des bougies. Au programme, dégustation de produits du terroir au Menhir de la Pierre aux Joncs et arrivée au Château de Villandry où un pot de l'amitié était offert.

Pour la deuxième année consécutive l'APEEV souhaite mettre le théâtre à l'honneur à Villandry. Après le succès rencontré l'an dernier par la troupe des « C pas triste », qui reviendront sans doute au printemps, c'est au tour de la troupe « ATA, Amateurs Théâtre Artannes », de faire sa comédie avec la pièce « Un acte majeur 2.0 » le 15 décembre prochain à la salle polyvalente!

En partenariat avec l'association La Perdrix, une garderie sera proposée pour permettre aux parents de laisser leurs enfants à des animateurs/trices le temps d'un bon moment théâtral.

Retrouvez toute notre actu sur notre page facebook !

<https://www.facebook.com/Apeev37>

A très bientôt !



Parents, on pense à vous !

Réservez vos places pour la soirée théâtre à Villandry au
06 62 76 18 53
reservation.ata@gmail.com

Et les enfants?

La Perdrix s'occupe de tout!

La soirée des enfants se passera dans les locaux de la garderie de l'école.



- + 3 ans
- de 20h à 23h
- 5 euros/enfant

Uniquement sur réservation
auprès de Stéphanie au
06 12 99 57 66

LA PERDRIX

La Perdrix a fait sa rentrée 2018-2019 avec un nouvel employé, Damir Zivkovic, qui vient coordonner la petite équipe d'animatrices au service des enfants de l'école des Petits Colombiens. Animateur au centre Jules Verne de Ballan-Miré, et préparant actuellement un BAFD, Damir a avec compétence pris les rênes à la fois de l'accueil périscolaire et de l'accueil du mercredi et des petites vacances. Les enfants participent à la création de goûters spéciaux (croque-monsieur, roses des sables, etc.) un mardi sur deux, et la mise en place d'une boîte d'échange de livres gratuits est prévue durant l'année.

La Perdrix organise par ailleurs cet automne sa traditionnelle vente de sapins de Noël, dont les bénéficiaires permettront d'améliorer ses finances, et aussi l'ordinaire de l'accueil des enfants. D'ores et déjà, la qualité des goûters a été améliorée depuis l'année précédente avec un recours, le plus fréquemment possible, à des pommes issues de l'agriculture biologique locale. L'association souhaite également faire découvrir les savoir-faire locaux en faisant intervenir des artisans de la région durant les horaires de la garderie, et initier les enfants aux gestes de la poterie, du tissage, etc. Deux ateliers de la vannière Christine Vincent, de Saché, sont programmés début décembre, et d'autres devraient suivre en 2019.



Vie associative

Villandry Village

En 2019, Villandry Village vous concocte 4 rendez-vous !

Comme toujours l'entrée à toutes nos manifestations reste gratuite.

- **Rillons Ensemble, le 1^{er} juin 2019.** Sur le stade, venez vivre un moment familial et festif. Vous pourrez déguster des Rillons mais pas uniquement... La soirée débutera par notre Zumba traditionnelle, se poursuivra aux sons de l'orchestre Showtime et sera ponctuée par un feu d'artifice.
- **La fête de la Musique, le 21 juin 2019.** Nous souhaitons pérenniser ce rendez-vous avec les colombiens. Cette année, il se pourrait bien que nous accueillions deux groupes sur le théâtre de verdure, mais chut !
- **Villan'Zik, le 20 juillet 2019.** Sur le stade pour la troisième année, nous amènerons l'esprit festival chez vous : Une ambiance festive et familiale, nos fouées gourmandes et 6 groupes locaux ou régionaux restent les ingrédients de cette recette que nous vous préparons !
- **Noël Ensemble, le vendredi veille des vacances de Noël 2019.**

Mais 2018 n'est pas fini ! Venez nombreux au **Noël Ensemble 2018, vendredi 21 décembre 2018, à 18h00 sur la place de l'église.**

La Perdrix et Villandry village vous proposeront comme tous les ans, un vin et un chocolat chauds, des crêpes, de la bonne humeur et LE PERE NOEL ! Cette année quelques producteurs locaux viendront nous proposer le fruit de leur travail. Bref, il y en aura pour les petits et les grands !



L'assemblée générale aura lieu le **samedi 19/01/19 à 11h00** dans la salle associative. On vous attend nombreux pour nous rejoindre et animer notre village dans la bonne humeur.

Retrouvez-nous sur Facebook : www.facebook.com/villandryvillage/ et www.facebook.com/festivalvillanzik/

Villandry Cap Nature

Villandry CAP Nature est une association de coureurs à pied réunissant tous ceux qui ont envie de partager les chemins, les routes et les forêts de notre belle campagne.

Partie d'un petit groupe d'amis initiés, elle ouvre ses portes et ses runnings à tous coureurs débutants ou expérimentés, pourvu que le désir de la course soit partagé.

Simple entraînement en semaine ou trail n'importe où en France, pour le frisson d'endosser un dossard au départ d'une course, passer la ligne d'arrivée sous les encouragements de nos enfants, ou de nos amis, chaque occasion est toujours un plaisir...et peu importe la distance parcourue...

Comment ne pas succomber, quand même nos enfants et nos ados se laissent prendre aux charmes de la nature et de la compétition.

Notre petite association est toute fière de fêter bientôt sa première année d'existence, et encore plus de vous convier à sa toute première édition de "Villandry par nature", le samedi 18 mai 2019 à 19h30 au Château. Alors enfiler vos tenues, vos runnings et votre bonne humeur et venez nous rejoindre...



Jardin d'Emotions

Jardin d'Emotions est une nouvelle association colombienne qui a été créée par Juliette Charrier Wicinski et sa maman, Florence Leclerc.

L'une s'est spécialisée dans le massage bien-être et la création de bijoux en pierre naturelle, l'autre propose une initiation au reiki avec une utilisation des pierres de lithothérapie et une préparation aux fleurs de Bach si nécessaire.

Outre ces pratiques et autres soins énergétiques, vous pourrez désormais profiter, tous les mardis soir de 20h à 21h, sur réservation, d'une séance de méditation aux bols tibétains (8 euros la séance).

Nous avons testé pour vous :

Après vous être confortablement installé, vous écouterez la voix de Florence pour vous aider à faire le vide en vous en vous focalisant sur les sons qui vous entourent et en vous concentrant sur votre respiration. Puis, la magie des bols

tibétains et de leurs vibrations opérera afin de vous porter plus profondément vers votre pleine conscience.

Cette expérience est propre à chacun, il vous appartient donc désormais de venir la vivre !



Réservation au 07 69 93 38 15

<https://www.facebook.com/AssociationJardindEmotions/>

Site internet : <http://jardindemotions.ek.la/>

Stars Trec

Valoriser la pratique de l'équitation et plus particulièrement le Tourisme équestre en région centre, c'est ce que s'engage à faire l'Association STARS TREC située dans votre commune.

L'association intervient dans différentes manifestations au sein du Centre Équestre de l'Alezane, afin de présenter des événements festifs et conviviaux avec l'entourage des cavaliers.

L'association a pour fil rouge de soutenir les équipes engagées en

compétition de TREC (Technique de randonnée Équestre en Compétition) tout au long de la saison et de participer au financement des Championnats de France. Événement pour lequel le Centre équestre de L'Alezane connaît de belles réussites avec de nombreux titres.

Afin de participer à ce financement l'Association STARS TREC organise diverses manifestations ouvertes à tous, cavaliers et accompagnateurs. L'année 2019 sera l'année de la nouveauté, avec la mise en place d'un concours d'obstacle en janvier, de nouvelles activités pour le Triathlon

d'Avril, un nouveau concept pour septembre : l'escapHorse.



Association des Riverains "Levée : le Danger"

Dans le Colombien de Mai 2016 nous vous présentions notre association intéressant les riverains de la Loire (et du Cher) de Villandry à Huismes et ayant pour mission de sensibiliser les habitants du Val aux risques d'inondation (rupture de digue ou fonctionnement du déversoir) et de peser auprès des responsables pour un suivi de l'état des levées et un meilleur écoulement dans le lit endigué par la suppression des obstacles causés par la végétalisation abusive et l'ensablement.

A cette époque (mai 2016), auprès des habitants, notamment les nouveaux arrivants n'ayant pas la culture (mémoire) de la crue, nos propos pouvaient paraître quelque peu alarmistes !

Ironie du sort, quelques semaines plus tard, suite à une forte poussée du Cher à Tours et aux incertitudes concernant l'état des levées du cher, le préfet prit la décision d'évacuation de la population de Villandry résidant au bord du Cher et de la Loire, sans distinction de zones.

Heureusement, la Loire absorbait aisément l'eau du Cher qui, une fois passé le pont Saint Sauveur, pouvait s'épandre normalement dans La Gloriette et la Prairie de Savonnières. Finalement, il n'y a pas eu de fortes pressions sur les levées à Villandry.

La population évacuée aurait souhaité après coup pouvoir exprimer leur vécu de cette crise et avoir en retour quelques explications de la part des preneurs de décisions pour mettre fin aux informations erronées qui ont pu circuler.

Une étude de danger finalisée fin 2016 a été présentée aux élus locaux. Elle a mis en évidence les facteurs de risque et leur localisation débouchant sur des travaux, notamment de dévégétalisation au niveau des levées fragilisées par les racines et dans le lit endigué pour laisser place au fleuve. Sur ces travaux une réunion publique a eu lieu à Bréhémont le 5 septembre 2018.

Cela correspond à ce que nous demandons depuis toujours mais les moyens mis en œuvre dans notre secteur restent limités.

Sur Villandry nous signalons deux points de risque :

-la forêt alluviale au niveau de l'A 85 qui réduit d'1/3 la largeur du fleuve,

-la digue autoroutière et le viaduc du Vieux-Cher sous dimensionné et obstrué en cas de fonctionnement du déversoir.

Un sujet d'inquiétude réside dans le transfert de compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis janvier 2018, et en 2024 l'Etat se dégagerait totalement de



la gestion de l'endiguement en ce qui concerne le Cher et la Loire. Cela créera des disparités entre territoires et même si des aides financières seront apportées, une nouvelle taxe locale (GEMAPI) devra être prélevée par les collectivités locales !

Il faut rester vigilant et déterminé à mener des actions auprès des services, Etat, Département, ComCom, Métropole.

Nous avons rencontré récemment Madame Colboc, députée, et pourrions prochainement évoquer les travaux actuels et futurs avec la DDT.

Association des Riverains "Levée : le Danger"

Président : Alexandre Taffonneau - Rigny-Ussé

Contact local : Jean-Pierre Moreau
site : associationleveedanger.ovh

L'Embellie et après : objectif deuxième fleur

Au cours de cet été sec et chaud, massifs et jardinières ont exigé des soins particuliers que nous leur avons prodigués sans relâche avec l'aide de la municipalité.

Un effort bien récompensé : en effet, nombre de visiteurs lors de la fête de l'Embellie, le 16 septembre, nous ont adressé leurs compliments, se disant séduits par des plantations qui avaient fière allure malgré la sécheresse, par le circuit mis en place et par une ambiance des plus agréables. Des Colombiens nous ont même confié avoir découvert plantations et jardins dont ils ignoraient l'existence.

Par ailleurs, la commission récompensant les villages fleuris a rendu son verdict en octobre : Villandry se voit attribuer sa première fleur. L'Embellie y est assurément pour quelque chose.

Ces bons résultats nous invitent à envisager de nouveaux projets dans lesquels nous espérons bien entraîner les Colombiens. Fleurir encore, fleurir mieux, avec la participation du plus grand nombre possible de particuliers. L'obtention d'une deuxième fleur n'est pas un rêve inaccessible.

Ces projets seront évidemment évoqués lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra le **18 janvier 2019 à 20h, dans la salle associative.**

Vous voulez fleurir votre pied de mur ?
Vous voulez créer un parterre fleuri ?

Rejoignez l'association qui vous aidera dans vos réalisations.

Ecrivez- nous à :
embellievillandry@gmail.com

FOCUS PLANTE : le stipa gigantea

Il a fait merveille tout l'été sur la place de l'école et rue de Munat, dressant fièrement ses grandes tiges et ses épis blonds jusqu'à deux mètres de haut, sans craindre la sécheresse.

Cette vivace graminée est un amour de plante : elle accepte à peu près tous les terrains, elle peut être plantée au printemps ou à l'automne, elle supporte tous les temps (même si elle ne raffole pas des hivers très froids). De croissance rapide (attention, les limaces adorent les jeunes pousses) et de bonne longévité, elle se plaît seule ou accompagnée d'autres graminées ou vivaces. Elle peut aussi être coupée au cœur de l'été et utilisée dans bouquets secs.



LES JOURNEES DU PATRIMOINE de PATRIMOINE VIVANT CHER ET LOIRE

Le samedi 15 septembre 2018 : Bicentenaire du rattachement de Miré à Ballan

Lors des journées Européennes du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2018, notre association avait été sollicitée par la Ville de Ballan-Miré pour présenter la partie historique de ce rattachement en parallèle avec les associations sportives qui pilotaient les randonnées de découverte des cœurs de Ballan et de Miré. Dépliant et panneaux pédagogiques ont permis de découvrir l'histoire de Miré.

L'association était présente de 14h00 à 18h00 pour conduire les visites des centres historiques de Ballan et de Miré pour plus de 300 personnes.

Dimanche 16 septembre 2018 : A la découverte du patrimoine de Berthenay

Le lendemain, nous proposons aux visiteurs un circuit de découverte de Berthenay en partenariat avec l'association Berthenay Loisirs. Plusieurs lieux étaient ouverts à la visite de 10h00 à 18h00 :

L'église Saint Martin, la célèbre Grange aux Moines, le paysage de bocage avec ses derniers muriers et arbres têtards et sans oublier le domaine de la Baillardièrre.

Les visiteurs étaient d'abord accueillis à l'église puis étaient dirigés vers la Grange aux Moines. Là un stand était

installé avec une exposition sur le patrimoine local. Ils étaient invités à explorer la grange du XIIIème siècle dont les portes sont habituellement fermées et admirer sa magnifique charpente. Les amoureux du patrimoine ont répondu présents.



MJC Ballan-Miré

Des activités pour tous à Villandry

Pour les enfants :

Youpi danse 4/6 ans - le jeudi de 18h à 18h45

Youpi danse 6/9 ans - le jeudi de 18h45 à 19h30

Pour les adultes :

Gym disco tonic - le jeudi de 20h à 21h

Tai Chi Pa Qua (avancés) - le mercredi de 19h30 à 21h

Yoga - le lundi de 19h à 20h30

Bon à savoir : Le calendrier de la rentrée vous a dépassé ? En fonction des disponibilités, les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles !



Photos : Tai Chi et Gala de danse 2018



35^{ème} Salon de Peinture et Sculpture Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019

Pour cette 35^{ème} édition, le Salon de Peinture et Sculpture continue d'être LE lieu de découvertes artistiques et d'échanges avec plus de vingt artistes peintres, sculpteurs et plasticiens, présents durant les deux jours. Chacun à leur manière, les artistes bousculent nos pensées et nos émotions à travers leur **exploration de l'art** et leur conception du monde. **Que vous soyez avertis ou simples curieux, entrez dans leurs univers et laissez-vous surprendre par leurs œuvres.**

Invités d'honneur : NENTAL, Collagiste et Olivier CAUX, Sculpture en résine

- Durant les deux jours, le public est amené à voter pour son artiste favori.

- Vernissage et remise des prix du jury le samedi 26 janvier à 18h

- Vin de clôture et remise des prix du public le dimanche 27 janvier à 18h
Entrée libre de 10h à 18h

Lieu : Centre d'Animation de La Haye, 37510 Ballan-Miré

Salon de thé et Petite restauration sur place / Grand parking visiteurs



Photo : Public – Salon de Peinture et Sculpture 2018

Les récré's artistiques

Cap sur les vacances ! La MJC propose des activités « à la carte » pendant les vacances pour les enfants à partir de 4 ans : activités culinaires, manuelles... pour s'amuser, découvrir et se faire plaisir !

- Du 11 au 22 février 2019 A la MJC, parc Beauverger



Photo : Atelier masque – février 2018

A chaque saison son programme ! Consultez régulièrement le secrétariat de la MJC ou le site internet !

Maison des Jeunes et de la Culture de Ballan-Miré

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél : 02 47 67 69 63 / Portable : 06 70 64 76 16 - mjc.ballan@wanadoo.fr

Parc Beauverger - 34, rue du Commerce - 37510 Ballan-Miré.

> <http://mjc-ballan-mire.wixsite.com/bienvenue>

MJC Ballan-Miré
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ASLH : des accueils de loisirs d'été bien animés !

Pendant les vacances d'été, plus de 600 enfants et adolescents des communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry ont fréquenté les accueils de loisirs gérés par le centre Jules Verne. Pas moins d'une cinquantaine d'animateurs, pour la plupart étudiants, ont été recrutés pour assurer l'encadrement.

Lieu où l'on s'amuse, l'accueil de loisirs est aussi un espace éducatif d'apprentissage de la vie en collectivité. Les animateurs défendent dans leur projet pédagogique : le respect des autres, l'écoute de chacun, l'entraide, la participation... tout en proposant ou suscitant de multiples activités d'intérieur ou de plein air : bricolage, dessin, promenade, chant, théâtre, sports, grands jeux...



Les ados bénéficient d'une opération particulière « bouge l'été » qui propose dans le cadre de l'accueil de loisirs traditionnel des stages accés sur différentes activités :

canoë-kayak, rafting, escalade, accrobranche, sports innovants, enquête scientifique...

En outre, sept séjours de quatre à cinq jours sont organisés dans la région pour les enfants à partir de sept ans et les ados. Trois ont eu lieu au club équestre de Ruffec et quatre à la base de plein air du Blanc.



Visite du restaurant municipal de Ballan-Miré

Mercredi 21 novembre, parents et élus de Villandry étaient invités à visiter le restaurant municipal de Ballan-Miré.

Karine Deniau, responsable du restaurant scolaire de Villandry, Marie-Noëlle Peltier, adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Rachel Geffroy, membre de la commission Affaires Scolaires ont été accueillies par Emmanuel afin de découvrir les lieux où sont confectionnés les repas qui seront par la suite livrés à Villandry en liaison chaude. C'est-à-dire que tous les aliments consommés chauds le midi sont maintenus à une température d'au moins 63°, entre leur lieu de préparation et leur lieu de consommation.

800 repas journaliers sont réalisés sur place, ce qui nécessite des équipements adaptés pour répondre aux différentes normes en vigueur. Très vite on comprend que les petites cantines ne peuvent plus exister. Par exemple, une pièce est maintenue à une température qui ne doit pas dépasser 10 degrés afin de pouvoir confectionner certains plats consommés froids, qui par la suite seront stockés dans une chambre froide où émane une température de 3 degrés.

Les menus sont établis chaque mois afin de proposer des repas équilibrés, savoureux et de qualité. Des produits d'origine biologique viennent compléter les menus. En Octobre une semaine du goût est programmée avec des menus « découverte ».

Les enfants à Ballan-Miré déjeunent dans deux salles différentes selon leurs âges. De plus, une salle est adaptée pour accueillir le personnel communal ainsi que les personnes âgées de la commune qui le souhaitent.

Infos juridiques – infos pratiques



JUSTICE : La conciliation au service de vos litiges du quotidien...

Le règlement à l'amiable de vos litiges vaut mieux qu'un long procès incertain, d'autant que ce service est gratuit.



La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher rapidement, à l'amiable, un différend civil entre deux **personnes, physiques ou morales**.

Le Conciliateur de Justice :



➤ **Christian GAMBARI**, le Conciliateur de justice du secteur reçoit en Mairie de BALLAN-MIRÉ sur rendez-vous au 02.47.80.10.00.

➤ Vous pouvez également le joindre par mail : christian.gambari@conciliateurdejustice.fr

Nommé par le Président de la Cour d'Appel d'Orléans, il a pour mission de régler à l'amiable les conflits, les litiges entre les particuliers, les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs etc... à l'exception des litiges de la famille et ceux avec l'administration (ces derniers concernent le Délégué du Défenseur des Droits).

Eco-citoyens... les bons plans de l'ADEME

Performance énergétique, consommation responsable, optimisation des déchets... le site de l'ADEME fourmille d'infos et de

guides pratiques pour comprendre les impacts environnementaux de tous les produits que nous achetons, pour

connaître les bonnes pratiques pour réduire nos factures d'électricité, de gaz, de fioul... à consulter sans modération !



Nombreux guides téléchargeables sur www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens

Numéros utiles

Mairie : Tél. 02 47 50 02 08

Horaires d'ouverture à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Lundi : 9h30-12h30 / 14h30-19h00

Mardi – mercredi – jeudi : 14h30-17h30

Vendredi : 14h30-19h00

Agence postale et bibliothèque : Tél. 02 47 37 78 61

Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h,

et le samedi de 9h à 11h30.

Accueil périscolaire "La Perdrix" : Tél. 02 47 43 52 73

Ecole primaire : Tél. 02 47 50 19 55

--:--:--

Assistante Sociale :

Tél : 02 47 73 37 37

Permanences 1er et 3ème mardis de chaque mois en mairie et sur rendez-vous.

Conciliateur de justice :

Mr GAMBARI Christian

Permanences 2 mardis par mois en mairie et sur rendez-vous.

Tél : 02 47 80 10 00

ADMR (l'association du service à domicile)

Contact : Mme DELERABLE Béatrice

Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04

Courriel : admr.lignières@orange.fr

PRESENCE VERTE (service à la personne)

Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96

www.presenceverte.fr

AssistaDom (services à domicile)

Contact : Mme AULAGNER Martine

Tél : 02 47 40 00 59

E-mail : agence@assistadom.fr

Site : www.assistadom.fr

ASSAD-HAD en Touraine

Services, soins et hospitalisation à domicile

Tél. 02.47.45.48.25

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Structure de proximité pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage.

Contact : CLIC « des 3 vallées » tel : 02 47 21 90 00

Collecte des déchets (2019):

Villandry rive gauche

Collecte sélective : jeudi

Ordures ménagères : vendredi

Déchets végétaux : 7/01, 21/01, 4/02 et 18/02 puis tous les lundis du 4/03 au 25/11 puis les lundis 9/12 et 23/12/19

Villandry rive droite

Collecte sélective : jeudi

Ordures ménagères : jeudi

Déchets végétaux : 7/01, 21/01, 4/02 et 18/02 puis tous les lundis du 4/03 au 25/11 puis les lundis 9/12 et 23/12/19

Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00

ou www.tours-metropole.fr

Transports scolaires :

SIGEC - Service du transport scolaire

Hôtel de Ville de Ballan-Miré

02 47 80 10 00

--:--:--

SAMU, urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17 ou 02 47 68 26 90

Pompiers : 18

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

SAMU social, secours aux sans-abris : 115

Enfance maltraitée : 119



Agenda - Rendez-vous / événements / animations / sorties...

8 au 16 décembre 2018 : « Elégance et Pureté »
Exposition M.J.C., Pavillon Heller, Ballan-Miré

15 décembre 2018 : Vernissage de l'exposition (9h30)
« La Loire s'expose », Bibliothèque de Villandry

15 décembre 2018 : Soirée théâtre (20h30) organisée
par l'APEEV, Salle polyvalente, Villandry

21 décembre 2018 : Noël Ensemble
Villandry Village et La Perdrix

12 janvier 2019 : Cérémonie des vœux du Maire
Salle polyvalente, Villandry

18 janvier 2019 : AG de l'Embellie (20h)
Salle associative de Villandry

19 janvier 2019 : AG de Villandry Village (11h)
Salle associative de Villandry

26 et 27 janvier 2019 : 35^{ème} salon Peinture et
Sculpture, MJC, Parc Beauverger, Ballan-Miré

11 au 22 février 2019 : Les Récré'artistiques,
Ateliers à partir de 4 ans, MJC, Ballan-Miré

9 mars 2019 : Battue aux déchets
organisée par l'APCV, Villandry

18 mai 2019 : Course « Villandry par nature »
organisée par Villandry Cap Nature

1^{er} juin 2019 : « Rillons Ensemble »
Villandry Village, stade municipal de Villandry

21 juin 2019 : Fête de la musique,
Villandry Village

7 juillet 2019 : Vide-greniers
organisé par l'APCV, stade municipal de Villandry

20 juillet 2019 : Festival « Villan'zik »,
Villandry Village, stade municipal de Villandry

1ers rendez-vous 2019 :

- 19 janvier
- 9 février
- 16 mars

La Loire fleuve sauvage

PHOTOGRAPHIES
ALAIN BREUVART

VILLANDRY
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
du 15 décembre 2018 au 31 janvier 2019
ENTREE LIBRE
jours et horaires habituels de la bibliothèque